

# Fondation pour le Théâtre du Jura



## Rapport d'activité 2018

## Mot de la présidente

Pour le Théâtre du Jura, 2018 a été une année charnière à plusieurs égards.

D'abord, elle a vu l'aboutissement de la recherche de fonds pour la construction de notre théâtre. Les 8 millions représentant la quote-part de la Fondation ont été rassemblés. Ils viennent compléter l'apport de 14 millions du Canton et permettent ainsi d'engager les travaux. Qu'il nous soit alors permis de remercier ici chaleureusement les mécènes, les donateurs - personnes morales et physiques - dont la générosité a permis que ce magnifique projet prenne corps. Nous leur en sommes infiniment reconnaissants. Le Canton du Jura ainsi que la Fondation leur doivent beaucoup.

Ensuite, grâce à l'engagement sans faille de tous les acteurs concernés, les différents éléments du permis de construire ont été réunis, et ce dernier a été délivré en novembre dernier. Il a été ainsi possible de commencer les travaux début mars 2019, après que l'ensemble des actes notariés aient été signés à fin février.

Enfin, la présidence du Conseil de Fondation a changé. A la fin de l'été, Jacques Gygax a abandonné sa charge pour reprendre la présidence de l'Hôpital du Jura, charge très lourde qui ne lui permet pas d'assumer les deux mandats. Ici encore, il faut très vivement remercier le président sortant, dont l'entregent et les réseaux ont fait merveille dans la recherche de fonds et le démarrage du projet. Le gouvernement a nommé à sa place la soussignée qui a pris ses fonctions le 1er septembre 2018.

Ces différentes étapes franchies, 2019 sera consacrée à la construction proprement dite ainsi qu'à l'organisation matérielle et processuelle du fonctionnement.

Nous sommes enfin vraiment entrés dans le concret... C'est dire que le travail ne manquera pas !

Je souhaite terminer ces quelques mots en exprimant ma gratitude aux membres du Conseil de Fondation, aux membres du Bureau, à notre coordinateur Michel Thentz, à notre secrétaire Christine Péquignot, qui tous ensemble ont permis de rendre possible cet enthousiasmant projet.

Vive le Théâtre du Jura !

Jeannine de Haller Kellerhals

## Conseil de fondation – modifications et décisions

Dans le courant de l'année 2018, le Conseil de fondation a subi quelques modifications.

Président de la fondation depuis sa création, M. Jacques Gygax a quitté ses fonctions fin août ayant été nommé président du Conseil d'administration de l'Hôpital du Jura. Sur proposition conjointe de M. le Ministre Courtet et du Bureau, Mme Jeannine de Haller Kellerhals, déjà membre du Conseil de fondation, a été nommée présidente par le Conseil de fondation à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018. M. Gygax reste membre du Conseil de fondation.

En raison de changements au niveau des exécutifs communaux et des présidents des centres culturels, la composition actuelle du Conseil de fondation est la suivante :

Jeannine de Haller Kellerhals, présidente

Valère Borruat, vice-président

Martial Courtet, Christine Salvadé, Damien Chappuis, Vincent Wermeille, Gabriel Voirol, Jean-Paul Gschwind, Elisabeth Baume-Schneider, Julien Annoni, Stéphane Boillat, Pierre-Olivier Cattin, Olivier Tschopp, Jean-Baptiste Beuret, Jacques Gygax et Humard Georges : membres.

Marcel Winistoerfer, Maire de Moutier et Marie-Christine Coullery, présidente du Centre Culturel de la Prévôté, siègent au Conseil de fondation en tant qu'invités.

Le Conseil de fondation s'est réuni à 4 reprises. A ces occasions, il a dû se prononcer sur :

- Nomination de nouveaux membres du Conseil de Fondation ;
- Approbation des plans du Théâtre du Jura pour la demande générale de permis de construire, y compris acquisition d'une surface foncière supplémentaire ;
- Validation du calendrier de construction avec ouverture du Théâtre en février 2021 puis validation du report de l'ouverture en septembre 2021 ;
- Approbation du budget 2018 ;
- Approbation des comptes 2017 ;
- Approbation du rapport d'activité 2017 ;
- Nomination de la Présidente, Jeannine de Haller Kellerhals ;
- Approbation du budget 2019 ;
- Approbation du règlement concernant le concours d'arts visuels ;
- Approbation de l'augmentation du taux d'engagement du coordinateur de projet ;
- Approbation de la création de cinq groupes de travail thématiques en vue de l'ouverture du Théâtre du Jura ;
- Approbation définitive du choix du nom Théâtre du Jura.

Lors de ces rencontres, le Conseil de fondation a également été tenu au courant de l'avancée du projet sur les éléments suivants :

- Point de situation de la recherche de fonds pour les années de fonctionnement intermédiaire et des trois premières années de fonctionnement du Théâtre du Jura. La recherche de fonds pour l'investissement étant bouclée ;

- Point de situation concernant la prise de décision par le Gouvernement de la libération des fonds cantonaux à l'investissement, à hauteur de 14 millions ;
- Point de situation sur le projet architectural du Théâtre du Jura ;
- Point de situation concernant le projet Immobilier « Le Ticle » concernant la recherche d'un investisseur pour le complexe par HRS ;
- Point de situation concernant l'obtention du permis de construire définitif ;
- Information concernant la décision du Gouvernement de libérer les fonds cantonaux de 14 millions, lors de sa séance du 6 novembre 2018 ;
- Point de situation concernant la signature des actes et le calendrier de construction.

Durant l'année, et conformément aux statuts, les membres du Conseil de fondation ont été également sollicités afin de donner leur avis par voie de circulation.

## Bureau

Le Bureau de la fondation, composé de trois membres (Jeannine de Haller Kellerhals, Christine Salvadé et Valère Borruat), soutenu par le coordinateur de projet et la secrétaire de la Fondation, s'est réuni à 9 reprises. Le Bureau est en charge de la préparation des documents à faire approuver par le Conseil de fondation ainsi que des aspects opérationnels de la Fondation. Il a notamment activement œuvré en soutien à l'Office de la culture pour la préparation de la décision du Gouvernement. Durant l'année 2018, une réflexion a été lancée concernant la création de groupes de travail permettant d'alléger la tâche du Bureau ainsi que l'augmentation du nombre de membres du Bureau.

Il a ainsi été décidé par le Conseil de créer cinq groupes de travail dès début 2019. Il s'agit des Commissions :

- Construction ;
- Finances ;
- Mise en exploitation ;
- Relations publiques et Médiation ;
- Contenu artistique.

De plus, deux membres du Conseil de fondation vont intégrer le Bureau. Il s'agira de MM. Pierre-Olivier Cattin et Olivier Tschopp.

## Personnel de la Fondation

Secrétaire de la Fondation depuis sa création en 2016, Pauline Cuttat, a souhaité quitter ses fonctions en mai 2018. Christine Péquignot lui a succédé en tant que secrétaire à 50%. Michel Thentz reste coordinateur de projet. Toutefois en fin d'année 2018, le Conseil de fondation a accepté l'augmentation de son taux d'occupation de 50% à 70% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Etant donné le nouveau calendrier de construction et l'ouverture du Théâtre prévu en septembre 2021, aucun autre engagement de personnel ne se fera en 2019.

## Faits marquants de 2018

### Projet architectural – permis de construire et nouveau calendrier de construction.

Durant l'année 2018, le projet architectural a poursuivi son évolution, passant de l'état « d'avant-projet » à l'état de « projet »

Les principales améliorations :

- Augmentation de l'emprise foncière, qui a permis d'augmenter les volumes intérieurs, en particulier en ce qui concerne les circulations et locaux techniques.
- Création d'un espace intérieur pour le déchargement de camions
- Améliorations de la salle de spectacle du point de vue scénographique, acoustique et visibilité
- Amélioration globale des circulations, des loges et de l'étage administratif.

Une demande générale de permis de construire déposée par HRS a été publiée dans le journal officiel du 11 avril 2018. Quatre oppositions ont été formulées auprès des services communaux. Après conciliation, ces oppositions ont pu être levées.

La demande de permis de construire définitif a été déposée par HRS le 26 juillet, permis délivré le 14 novembre 2018 par la Commune de Delémont.

### Recherche de fonds – financement RCJU

Pour rappel, fin 2017, Coop se retirait du projet en tant qu'investisseur mais restait dans le projet en tant que locataire des surfaces commerciales. Ainsi durant l'année 2018 l'entreprise générale de construction HRS a travaillé d'arrache-pied afin de trouver un nouvel investisseur pour le complexe immobilier Le Ticle. Sans ce nouvel investisseur, c'est l'ensemble du complexe, y compris le Théâtre du Jura, qui ne verrait pas le jour.

Côté Fondation, fin 2017, la recherche de fonds concernant l'investissement était bouclée, le montant de 8 millions ayant été réuni. Durant l'année 2018, les différents partenaires financiers ont été informés de l'état d'avancement du projet et sollicités pour le versement de leur promesse de dons, une fois la décision du Gouvernement prise. Les derniers contacts ont été finalisés durant l'année. En parallèle, la Fondation s'est approchée d'un établissement bancaire afin de planifier l'emprunt prévu à hauteur de 2,1 millions. Pour rappel, le coût total de construction du Théâtre se monte à 24'100'000 financés de la manière suivante :

Fonds tiers trouvés par la Fondation :	8'000'000
Fonds cantonaux :	14'000'000
Emprunt :	2'100'000

Lors de sa séance du 6 novembre 2018, le Gouvernement jurassien, conformément à l'arrêté parlementaire, a décidé de libérer les fonds cantonaux de CHF 14'000'000.- permettant la construction du Théâtre. Cette décision très attendue, a été toutefois subordonnée au fait qu'HRS informe le Gouvernement du nom de l'investisseur pour l'entier du complexe le Ticle avant le 31 décembre 2018, date d'échéance de l'avenant au contrat PPP.

La recherche de fonds concernant les trois premières années de fonctionnement est en cours. Sur les 740'000.- annuels que la Fondation doit trouver, 580'000.- ont été trouvés. La Fondation doit ainsi trouver encore environ 160'000.- par année. Pour ce faire, la Fondation va créer une association des Amis du Théâtre, qui sera chargée de trouver les financements nécessaires.

## Communication - nouvelle identité visuelle, site temporaire

L'agence de communication Giorgianni&Moeschler de Tavannes a été mandatée afin de mettre en place une campagne de communication pendant la période de construction. Elle permettra ainsi de tenir au courant partenaires, publics et population de l'avancement de la construction



[www.theatre-du-jura.ch](http://www.theatre-du-jura.ch)